

Domaine Santé

Filière (ajouter le nom)

## Humanitaire et Physiothérapie

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.SO371.2905.F.23      Degré d'études :  Bachelor     Master  
 Année académique : 2023-2024      Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>      Crédits ECTS : 3

Type :     Module obligatoire       Module optionnel obligatoire       Module facultatif  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :       Module sur 1 semestre       Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres       Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :       Français       Allemand       Anglais

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules     Avoir suivi le/les modules     Pas de prérequis     Autres :

## 3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

## Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.  
[https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)  
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).  
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

## Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e       Rôle de leader       Rôle d'apprenant et de formateur-trice  
 Rôle de communicateur-trice       Rôle de promoteur-trice de la santé       Rôle de professionnel-le  
 Rôle de collaborateur-trice

## Compétences principales

## Rôle expert-e

- **A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie.
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- **A6** Elles encouragent, dans les situations aiguës et chroniques, les adaptations du comportement moteur chez les individus et les groupes par le biais d'activités physiques adaptées et d'exercices thérapeutiques.

## Rôle de communicateur-riche

- **B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents.

## Rôle de collaborateur-riche

- **C1** Elles travaillent en partenariat en respectant les autres professionnels de la santé et des services sociaux ainsi que leurs différents champs professionnels en recherchant des solutions dans le but de parvenir à une coordination optimale des soins pour la personne.
- **C2** Elles présentent les préoccupations ou problèmes de manière constructive et sont conscientes de leurs compétences et de leurs limites dans l'exercice de leur profession de physiothérapeute.

## Rôle de promoteur-riche de la santé

- **E1** Elles comprennent l'importance des facteurs biopsychosociaux et leur influence sur l'expérience et le vécu de la maladie et de la santé, les processus de convalescence/récupération et la prévention, et les intègrent dans le raisonnement clinique et les interventions physiothérapeutiques.
- **E2** Elles déterminent l'état actuel de la littérature en santé de leur interlocuteur et adaptent leurs interventions physiothérapeutiques en tenant compte des diversités culturelles et de la capacité de compréhension de la langue
- **E5** Elles respectent les conditions légales, politiques et économiques de l'exercice de la physiothérapie. Elles s'engagent à une utilisation consciencieuse des ressources écologiques, financières et personnelles.
- **E6** Elles tiennent compte des directives professionnelles et éthiques de la WCPT (World Confederation for Physical Therapy).

## Rôle d'apprenant e et de formateur-riche

- **F2** Elles appliquent des stratégies pédagogiques (éducation thérapeutique et à la santé) pour favoriser l'apprentissage des patients/clients.

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Découvrir le contexte humanitaire local et mondial : ses acteurs, ses enjeux, ses approches, ses conditions.
- Identifier les objectifs du monde humanitaires, dont l'accès à la santé pour tous
- Développer un regard critique sur l'humanitaire : ses apports, ses limites.
- Sensibiliser aux approches dans les projets humanitaires, donc aux compétences requises en termes de : physiothérapie, pédagogie, santé publique et communautaire, anthropologie, interculturalité
- Identifier l'importance du rôle de la physiothérapie et sa place dans une équipe interdisciplinaire dans le contexte humanitaire
- Effectuer une démarche de raisonnement clinique sur la base de situations emblématiques en lien avec le contexte humanitaire
- Expliquer l'importance de l'adaptation de sa communication et ses traitements aux contextes particuliers

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage****Contenus**

- Fondements et savoirs : organismes humanitaires, crises migratoires, camps de réfugiés, interculturalité, réfugiés- immigrants en Suisse, type de projets humanitaires : urgence, développement de projet, formation, rééducation, réadaptation
- Evaluation : adaptation des évaluations aux situations particulières rencontrées dans le contexte humanitaire
- Interventions : adaptation de l'approche physiothérapeutique aux contextes humanitaires
- Raisonnement clinique : démarche de RC en lien avec des situations emblématiques (p.ex. paraplégie, douleur lombaire, amputés, syndrome post-traumatiques)
- Recherche/approche réflexive de la pratique: enjeux et limites du rôle de la physiothérapie dans le contexte humanitaire, enjeux de l'interdisciplinarité
- Préventions et ETP : promotion et éducation à la santé
- Santé : approche en santé communautaire, publique, enjeux et limites de l'accès à la santé pour tous
- Relations et communication : adaptation de la communication et du rapport aux soins dans ce contexte, interdisciplinarité

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

- Enseignement à distance
- Enseignement présentiel interactif
- Enseignement co-modal
- E-learning
- Cours pratiques
- Cours théoriques
- Pratiques simulées
- Travail personnel
- Travail personnel dirigé, travaux de groupe
- Autres : jeux de rôle

**Exigences de fréquentation** : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels, jeux de rôle) Toute absence doit être annoncée et compensée.

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

L'**évaluation** du module repose sur :

- Un examen oral en groupe
- Un examen écrit, de groupe

- Période : semaine 28 de l'année civile 2024

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

**6. Modalités de remédiation et de répétition****Remédiation**

- Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation

Modalités :

- si l'examen oral de groupe (A) est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé
- si l'examen écrit de groupe (B) est insuffisant : un examen oral portant sur les lacunes sera réalisé

- Période : semaine 36 de l'année civile 2024

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

**Répétition**

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

---

## 7. Bibliographie principale

---

Se référer au syllabus

---

## 8. Responsable de module

---

**Responsable** : Naomie Berthoud (naomi.berthoud@hesge.ch)

**Enseignants** : Se référer au planning du cours et/ou au syllabus

Descriptif validé le 1<sup>er</sup> février 2024 par

Ruth Schmid  
Responsable de la filière